



Covid
STOP ENSEMBLE

Infolettre N°22 - 31 mars 2021



Élargir, élargir encore, élargir davantage : face à l'épidémie, élargir le cercle de ceux qui veulent faire quelque chose, de ceux qui savent que leur contribution est à portée de main, qui ne demandent qu'à agir. C'est cela l'enjeu des jours qui viennent. Quelles que soient les mesures nationales, aucune d'entre elles ne remplacera la mobilisation de ceux qui, tout au long de l'année, assurent notre vie citoyenne. Les centaines d'associations de locataires, de parents d'élèves, d'éducateurs, les sections syndicales, les clubs de sports, les mutuelles étudiantes, les associations de quartier : personne ne sait mieux que leur adhérents, leurs militants, leurs responsables, comment agir.

Agir concrètement et collectivement, mais aussi agir globalement : en facilitant la vaccination, le respect de la prévention, en accompagnant ceux qui ont du mal à s'isoler. En protégeant les droits de chacun, aussi.

Le Directeur Général de l'ARS d'Ile-de-France, Aurélien Rousseau, vient d'écrire à tous ces acteurs pour leur proposer de rejoindre ce moment du combat commun contre l'épidémie, chacun jouant son rôle, mais restant soi. Partageons, vite, cette démarche.

Luc Ginot

Directeur de la Santé Publique

424

médiateurs de lutte anti-covid
formés au module pratique
tester / sensibiliser au 24
mars 2021



au moins 31 800

tests salivaires réalisés dans
les écoles en Ile-de-France



plus de 70 000

personnes vaccinées dans
les EHPAD en Ile-de-
France (90% de la
population cible)



Un nouvel outil méthodologique et opérationnel pour la mise en place d'actions territoriales au niveau des collectivités locales

Face à l'épidémie de Covid-19, PromoSanté Ile-de-France a rédigé, sur demande de l'ARS, un schéma local type d'intervention s'appuyant sur les initiatives et actions existantes. Ce document, nourri de la réflexion d'acteurs territoriaux, prend la forme d'une note à l'attention des animateurs de la lutte anti-Covid dans les collectivités locales, et propose non pas une feuille de route « **mais une approche réactive partagée, territoriale et communautaire** » accompagnée de conseils pratiques.

Une première partie de ce document se penche sur les facteurs à mobiliser pour **organiser le pilotage d'un projet territorial** : rôle des élus dans l'impulsion et le suivi, place du coordonnateur CLS appuyé par un référent Covid, organisation de la participation des acteurs territoriaux dans un groupe de pilotage... Ces contributions doivent faciliter la prise en compte des différentes dimensions de l'épidémie et ses impacts au plan sanitaire, social, médicosocial et éducatifs, à une échelle de proximité et en favorisant l'implication de l'ensemble du tissu local.

Une seconde partie identifie les leviers et les actions prioritaires pouvant être développés. Sont ainsi passés en revue : la prévention (promotion des gestes barrières et règles sanitaires), la stratégie Dépister / Tracer / Isoler, la vaccination, les impacts de la crise sanitaire...

Face à l'épidémie
COVID-19, structurer
une approche réactive,
partagée, territoriale
et communautaire

Note pratique à destination
des coordinateurs CLS et de leurs partenaires



A la demande et avec les contributions
de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France
MARS 2021

Le document propose enfin, sous forme d'une boîte à outils, une sélection d'initiatives locales qui peuvent inspirer les acteurs territoriaux ainsi qu'un éventail d'informations, d'animations à adapter, ou à utiliser.

Focus sur : les établissements ouverts

Dans les départements d'Ile-de-France, des mesures plus fortes s'appliquent depuis le vendredi 19 mars 2021 minuit. Seuls les commerces vendant des biens et des services de première nécessité sont autorisés à ouvrir afin de réduire les contacts dans les lieux clos. A ces commerces, s'ajoutent les librairies, les disquaires, les magasins de bricolage, de plantes et de fleurs, les coiffeurs, les cordonniers, les chocolatiers, les concessions automobiles, les visites de biens immobiliers.

Au niveau local, des protocoles sanitaires renforcés, en plus de ceux déjà mis en place, peuvent être pris en fonction de l'évolution de la situation.

Retrouvez la liste des commerces essentiels et lieux ouverts :

[Cliquez ici](#)

Campagne de vaccination : premier bilan et perspectives

Bilan des deux premiers mois de campagne. Le premier bilan de la campagne de vaccination s'établit à 1,2 million d'injections réalisées en Ile-de-France, dont 800 000 primo-injections, entre le 18 janvier et le 18 mars, pour un taux de couverture des résidents en EHPAD de 90% et des plus de 75 ans de 50%. Ces résultats s'accompagnent de premiers effets dans les chiffres des contaminations et des admissions en réanimation, avec une baisse de la circulation du virus et des cas graves de Covid-19 chez les personnes vaccinées.

Les perspectives de la campagne. Première perspective : une extension du public cible avec, depuis le 27 mars 2021, toutes les personnes de plus de 70 ans éligibles à la vaccination en centre ambulatoire, en pharmacie ou auprès des médecins de ville. De plus, les professionnels de l'Education nationale ainsi que les policiers seront prochainement éligibles à la vaccination dans des conditions en train d'être définies.

Seconde perspective : un élargissement des administrateurs de vaccins avec [l'avis favorable de la Haute Autorité de Santé](#) (HAS) d'impliquer davantage de professionnels pour accélérer la campagne (notamment permettre aux chirurgiens-dentistes et aux vétérinaires de vacciner) ou encore la possibilité nouvelle, pour les infirmiers, de

prescrire le vaccin.

Troisième perspective : une montée en charge de la vaccination avec, entre février et juin 2021, un nombre de doses disponibles multiplié par 6. Pour faire face à cette accélération, les 151 centres ambulatoires d'Ile-de-France et les 23 centres à destination des professionnels de santé et du médico-social ont été amenés à monter jusqu'à leur pleine capacité, de nouveaux centres ont été créés et des très grands centres de vaccination sont en cours d'élaboration pour permettre d'absorber un afflux début mai.

Acteurs de la crise sanitaire : l'engagement du Service Promotion de la Santé de Vitry-sur-Seine



Dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Covid-19 en Ile-de-France, le [Service Promotion de la Santé de Vitry-sur-Seine](#) a mis en place plusieurs outils afin de limiter la propagation du virus sur son territoire.

En effet, la commune a cherché à **diffuser au maximum les informations provenant de l'ARS et du ministère des Solidarités et de la Santé** grâce à la mise en place de 22 référents relais dans les structures d'accueil et d'hébergement du public, la tenue d'un bulletin épidémiologique hebdomadaire ou encore le partage de données et ressources pertinentes.

Afin de faire remonter les problématiques locales, le Service Promotion de la Santé a, par exemple, élaboré un entretien semi-directif à destination des partenaires associatifs et institutionnels dans le but d'identifier les freins pour chaque population et adapter le message : 6 structures externes et 8 agents internes ont répondu à ce questionnaire. Les référents de chaque structure ont également été invités à réaliser la formation ambassadeur Covid-19. Au total, 8 agents de 6 structures externes et 8 agents internes ont effectivement réalisé cette formation auprès de l'EHESP.

Enfin, la mise en place de référents Covid dans chaque direction interne (8 au total) et d'un référent par public cible (6 au total) dans chaque structure extérieure pré-identifiée ainsi que la communication autour du programme Covid Stop ensemble, sont des leviers utilisés par la commune afin de **mettre en œuvre une stratégie de santé liée à la lutte contre la Covid-19 à l'échelle locale**.

Point sur les autotests : pour qui, quand et comment...

C'est quoi ? L'autotest antigénique nasal est un test de dépistage dont le prélèvement, la réalisation et l'interprétation sont effectués par la personne elle-même. Il n'y a pas d'intervention d'un professionnel de santé. Il s'agit de s'introduire un écouvillon dans la narine à une profondeur de 3 à 4 cm, de lui faire faire 5 rotations avant de le retirer et de l'interpréter. Tout autotest antigénique positif doit ensuite faire l'objet d'une confirmation par test RT-PCR, permettant également de caractériser le variant en présence.

Quand ? Une expérimentation est actuellement en cours visant à évaluer la performance de ces tests dans les conditions réelles d'utilisation. Il reviendra ensuite à l'Agence nationale de sûreté du médicament et des produits de santé (ANSM) de déterminer les modalités de validation des critères établis par la Haute Autorité de Santé et les conditions de suivi post-autorisation de ces tests. Leur déploiement pourra par la suite être envisagé essentiellement en pharmacie.

Pour qui ? Les premières cibles, dans les prochaines semaines, seront les opérations de dépistage collectif à large échelle dans des lieux de grande précarité, des campus d'étudiants, ... afin d'atteindre des populations qui se testent moins ou qui ont besoin de se faire tester régulièrement. Dans un second temps, et selon les recommandations de la Haute Autorité de Santé, leur utilisation pourrait être étendue chez les personnes

Focus sur : les variants

Au sein de la grande famille des virus à acide ribonucléique (ARN), à laquelle appartiennent les coronavirus, le phénomène de mutation est très fréquent car, pour se multiplier, ces virus se répliquent. Or ce processus n'est pas parfait : une des très nombreuses briques qui composent leur matériel génétique peut être mal copiée et aboutir à une nouvelle version du virus appelée « variant ». Un certain nombre d'entre eux peuvent présenter des caractéristiques préoccupantes. C'est le cas du variant 501Y.V1 dit « britannique », identifié pour la première fois en décembre 2020.

Parmi tous ceux qui circulent sur le territoire, certains sont qualifiés de « variant d'intérêt » car leur impact (en termes de transmissibilité, de virulence ou d'échappement immunitaire potentiel) justifie la mise en place d'une surveillance et de mesures de gestion spécifiques au niveau national, dans l'objectif de contenir leur progression.

Retrouvez la stratégie de surveillance de la circulation de ces variants :

[Cliquez ici](#)

Erratum Infolettre 21 : 420 personnes (et non 1 900) ont pu être isolées dans les centres SAS en attendant leur résultat depuis le début de la crise sanitaire.

Boîte à outils

Sur les autotests : [avis de la Haute Autorité de Santé](#) relatif à la détection antigénique rapide du virus SARS-CoV-2 sur prélèvement nasal (TDR, TROD et autotest).

Supports spécifiques à la vaccination Covid-19 : Point de situation sur la [surveillance des vaccins contre la COVID-19](#) de l'ANSM. Retrouvez également toutes les informations au sujet de la vaccination Covid et des ressources de communication sur le site [Vaccination Info Service](#).

Retrouvez le document de PromoSanté Ile-de-France : [« Face à l'épidémie COVID-19, structurer une approche réactive, partagée, territoriale et communautaire »](#)

[Accès au calendrier 2021 du CODES 93](#) - Sessions de formation sur la Covid-19.

L'ensemble des bulletins d'informations sont également disponibles sur le [site de l'ARS](#) et celui de [PromoSanté Ile-de-France](#).

Partage de vos initiatives : vous avez des projets de prévention, des groupes de discussion sur les réseaux sociaux (WhatsApp, Facebook, Instagram...) dans votre quartier, votre association... [Contactez-nous !](#)